



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Août 2020

**FAPT**

## **Le droit d'expression n'est pas un délit !**

Alors que se terminent les conseils de disciplines convoqués à l'encontre des 17 postiers de Digne, la direction de la Poste doit revoir sa copie en décidant qu'aucune sanction ne soit prononcée, et en créant les conditions nécessaires d'une réouverture du dialogue social.

A Moulins ou à Digne, si la négociation avait été privilégiée, nous ne serions pas arrivés à ce genre de situation ! C'est à la direction de La Poste qu'incombe la responsabilité, en ne voulant pas entendre les revendications et en refusant d'ouvrir des négociations !

Les salariés se sont fortement mobilisés avec la CGT pour apporter leur soutien aux 17 salariés victimes de répression et de discrimination.

A travers ces conseils de disciplines, ce sont bien tous les salariés en lutte que l'on cherche à faire taire et nous sommes bien loin de l'image de bienveillance sociale dont se revendique la direction du Groupe La Poste qui ne manque pas une occasion pour réaffirmer que la Poste de demain ne pourra se faire sans les postières et les postiers.

L'image d'une « Entreprise sociale » se trouve aujourd'hui ternie par des simulacres de justice jouant du mépris et de l'arrogance. La direction de La Poste a décidé d'engager le bras de fer avec celles et ceux qui osent..... Qui osent contester, revendiquer et lutter !

Au-delà du droit d'expression, c'est bien le droit à la liberté de penser différemment et négocier qu'elle veut réduire à néant.

Les luttes qui n'ont jamais faibli à la Poste montrent l'engagement des postiers pour gagner sur les revendications : l'organisation et leurs conditions de travail, leurs emplois, la qualité du service public postal. Ce sont eux les acteurs qui savent mieux que quiconque comment faire leur travail, ils doivent être écoutés et entendus.

Ces luttes permettent des avancées comme dans l'Aveyron, dans le Cher, dans l'Aisne qui remettent en cause la stratégie du Groupe qui ne vise qu'à annihiler toutes les formes de contestations et des alternatives durables portées dans l'intérêt des salariés et des populations.

**Pour la CGT, il n'y a qu'une issue, l'arrêt de toutes les formes de répression, zéro sanction et la reprise immédiate du dialogue social avec la direction, à partir des besoins exprimés par les salariés.**